

# Conditions Particulières des extensions supplémentaires dans le cadre du service Gandi Corporate spécifiques à l'extension .AU

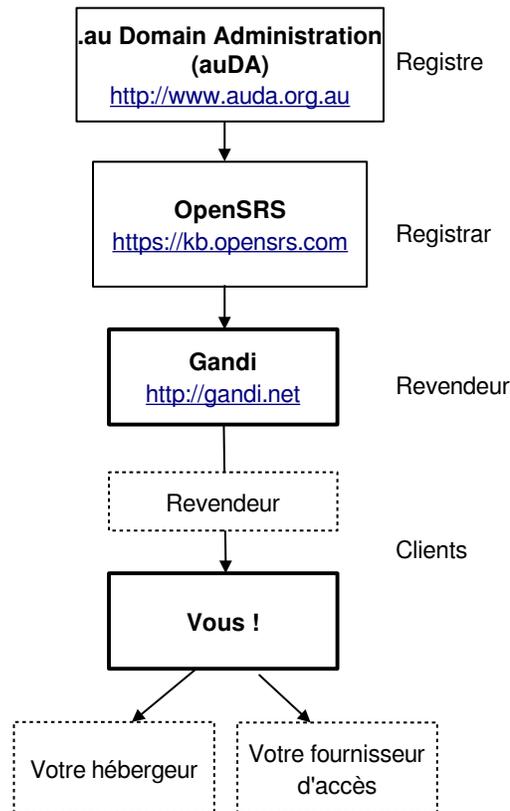
version n° 2.0 du 8 mars 2017

En complément du Contrat Gandi Corporate et des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine dans l'extension mentionnée ci-dessus supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi Vous est présenté lors de la souscription à Nos services. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

## Description du service

Dans le cadre de son offre Corporate, Gandi Vous propose d'enregistrer Vos noms de domaine dans l'extension mentionnée ci-avant disponible uniquement pour Nos clients Gandi Corporate, via le Registrar, OpenSRS. Le schéma suivant présente les différents intervenants dans la fourniture du présent service.



En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine dans l'extension proposée, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à l'extension, définies par le Registre : <https://www.auda.org.au/policies>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés, Vous lient au Registre. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

En outre Vous Vous engagez à accepter les conditions et règles de OpenSRS disponibles aux adresses suivantes :

- Règles applicables aux noms de domaine dans la zone .AU :  
<https://kb.opensrs.com/creation-migration/au>
- Politique de traitement des données personnelles :  
<https://opensrs.com/privacy-policy>

Conformément à Nos Contrats, Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine ou refuser son enregistrement et Vous acceptez que le Registre et OpenSRS accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données Whois.

Veillez noter qu'en application des règles du Registre, la fourniture des options Gandi Whois protégé et anti-spam n'est pas autorisée pour les noms de domaine en .AU.

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/au>.

---

### Conditions particulières pour les extensions .COM.AU, .NET.AU et .ORG.AU

Les règles applicables à l'extension .AU sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règles d'éligibilité et d'attribution : <https://www.ada.org.au/policies/2012-04>
- Termes et conditions : <http://www.ada.org.au/policies/ada-2008-07>
- Politique relative aux contacts : <http://www.ada.org.au/policies/ada-2010-07>
- Politique de traitement des données personnelles : <https://www.ada.org.au/policies/2014-01>
- Politique relative à la base de données Whois du Registre : <https://www.ada.org.au/policies/index-of-published-policies/2014/2014-07>
- Politique relative à l'interdiction du typosquatting : <http://www.ada.org.au/policies/ada-2008-09>
- Politique de résolution des litiges : <http://www.ada.org.au/policies/ada-2010-05>
- Politique relative aux plaintes : <https://www.ada.org.au/policies/index-of-published-policies/2015-01>
- Politique relative aux plaintes concernant l'éligibilité du titulaire : <http://www.ada.org.au/policies/ada-2004-01>

Les .COM.AU et .NET.AU sont ouverts aux personnes morales, entreprises et indépendants enregistrés en Australie, aux sociétés étrangères légalement autorisées à faire du commerce en Australie, et aux propriétaires d'une marque enregistrée en Australie (ou en cours d'enregistrement). Le nom de domaine choisi doit correspondre à l'identique à Votre nom tel qu'enregistré auprès des organismes australiens compétents ou à Votre marque, ou à leur abréviation ou acronyme. Le nom de domaine peut également être étroitement et substantiellement lié à Votre activité, c'est à dire correspondre à un produit que Vous fabriquez ou vendez, à un service que Vous fournissez, à un événement ou activité que Vous organisez, sponsorisez ou enseignez, au lieu où Vous exercez Votre activité, ou à la profession que Vous exercez.

Si Vous êtes une personne morale, le contact personne physique associé à Votre compte Gandi doit être un membre ou un employé de la personne morale.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser :

- Votre type d'enregistrement : ABN (Australian Business Number), ACN (Australian Company Number) ou TM (Trademark) si le nom de domaine correspond à Votre marque, et
- Votre numéro d'enregistrement correspondant au type d'enregistrement déclaré.

Les .ORG.AU sont ouverts aux associations enregistrées en Australie, aux partis politiques enregistrés auprès de la Commission Électorale Australienne, aux syndicats et autres organisations enregistrés conformément à la loi « Workplace Relations » de 1996, aux clubs australiens notamment les clubs sportifs australiens, aux associations caritatives en Australie telles que définies dans leurs constitution ou statuts, aux organisations à but non lucratif en Australie telles que définies dans leurs constitution ou statuts. Le nom de domaine choisi doit correspondre à l'identique à Votre nom tel qu'enregistré auprès des organismes australiens compétents ou à son abréviation ou acronyme. Le nom de domaine peut également être étroitement et substantiellement lié à Votre activité, c'est à dire correspondre à un service que Vous fournissez, à un événement ou activité que Vous organisez, sponsorisez ou enseignez, au lieu où Vous exercez Votre activité, ou à la profession que Vous exercez.

Selon les règles du Registre du .AU Vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du nom de domaine mais Vous disposez

d'un droit d'usage sur celui-ci. Il est interdit d'enregistrer un nom de domaine dans la zone .AU dans l'intention de le revendre.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .COM.AU, .NET .AU et .ORG.AU est de 2 ans. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'expiration**. A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre équipe Corporate. La durée de la Quarantaine est de 3 jours calendaires. Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

---

*-fin de l'annexe-*